

PACKS DE GESTION LOCATIVE

PACK ESSENTIEL 5,5 % TTC* <i>sur encaissements TTC</i>	PACK CONFORT 7,5 % TTC* <i>sur encaissements TTC</i>	PACK PRO 7 % TTC* <i>sur encaissements TTC</i> A partir de 2 lots. À compter du 3^e lot, réduction de 2 % du taux d'honoraires par lot supplémentaire, avec un taux minimum de 6 % TTC. Le taux ainsi obtenu s'applique à l'ensemble des lots confiés en gestion par le même mandant.
✓ Envoi des avis d'échéances et quittances au locataire ✓ Perception des loyers et des charges, révision annuelle ✓ Régularisation des charges locatives ✓ Vérification annuelle des attestations d'assurance et d'entretien chaudière, PAC ✓ Établissement des comptes rendus de gestion ✓ Gestion des impayés avec démarrage des procédures légales si GLI souscrite	✓ Prestations du pack ESSENTIEL + ✓ Gestion des sinistres, entretien et menus travaux incombant au propriétaire ou au locataire pendant la durée du bail (≤ 1 500 € TTC) *** ***** ✓ Gestion des impayés avec démarrage des procédures légales ✓ Gestion et suivi des congés locataire — Renouvellement de baux ✓ État préparatoire à la déclaration des revenus fonciers ✓ Commande et suivi d'un dossier de diagnostics techniques (DDT) ✓ Vérification du bien géré à chaque remise en location ✓ Règlement des charges de copropriété et factures diverses	✓ Prestations du pack ESSENTIEL ✓ Prestations du pack CONFORT ✓ Accès à l'extranet propriétaire inclus

BARÈME COMPLÉMENTAIRE D'HONORAIRES — SUR DEMANDE DU MANDANT - TTC

Accès à l'extranet (inclus dans le pack PRO)	3,00 € / mois
Accompagnement pour la rénovation et/ou mise en conformité DDT / DPE sur logement vide (coordination des travaux) Honoraires dus lorsque le coût total TTC de l'ensemble des devis acceptés et/ou factures relatives à une même mission est inférieur à 1 500 € TTC — sur logement vide.	150 €
Honoraires pour suivi de travaux exceptionnels par mission Applicables à toute mission de travaux spécifiques (rénovation, dégât des eaux, toiture...) nécessitant le suivi de plusieurs interventions — dus lorsque coût total TTC > 1 500 € TTC. Calcul : 5 % HT du montant total TTC des travaux + TVA.	6 % TTC (min. 150 € TTC)
Vacation (taux horaire) — Représentation et assistance (expertise, conciliation). Présence et représentation du bailleur lors d'expertises d'assurance contradictoires, commissions de conciliation ou auditions	120,00 € / H
Fourniture d'un état des risques et pollution (ERP)	25,00 € / lot
Demande d'autorisation de permis de louer (incluant le déplacement)	90,00 €
Frais de constitution de dossier (subvention ANAH ou demande de congé par le Mandant — hors frais d'huissiers)	Forfait 250 €
Assurance loyers impayés, protection juridique **. Calculée sur les sommes quittancées — incluant prime d'assurance et frais de gestion du contrat	2,8 % **
Vacation — Réclamations et interventions liées à des travaux recommandés non exécutés par le mandant	150,00 € / H

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES SPÉCIFIQUES AU PACK ESSENTIEL - TTC

Établissement de l'état préparatoire à la déclaration des revenus fonciers	60,00 €
Frais de renouvellement de baux soumis à la loi du 6 juillet 89 (montant appliqué au preneur et au bailleur)	100,00 €
Commande et suivi d'un dossier de diagnostics techniques (DDT)	25,00 €
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier	120,00 €
Gestion et suivi des congés locataire / mandant (hors frais d'huissier)	120,00 €
Vacation — Gestion et suivi des sinistres, déclaration, gestion des devis et indemnités	120,00 € / H
Vacation — Gestion de l'entretien et des menus travaux incombant au propriétaire ou au locataire	150,00 € / H

BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL - HT/TTC

Négociation et rédaction renouvellement de bail — À charge : 50 % Bailleur / 50 % Preneur	10 % HT / 12 % TTC du loyer annuel renouvelé
Congé avec offre de renouvellement (bailleur) — Congé avec refus de renouvellement (bailleur) — Résiliation anticipée amiable : rédaction + notification	Forfait 800 € HT / 960 € TTC
Frais de déclaration TVA par trimestre (Propriétaire)	60 € HT / 72 € TTC par déclaration

LOCATION D'HABITATION OU MIXTES

Soumis à la loi du 6 Juillet 89, Art. 5 — TTC

Recherche de locataire, visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail

Part bailleur — recherche de locataire, toutes zones	1 mois de loyer HC
Part locataire — par m² de surface habitable, selon le zonage : non tendue / tendue / très tendue	8,07 / 10,09 / 12,10 € / m²

État des lieux

État des lieux d'entrée — montant appliqué au bailleur et au preneur par m² de surface habitable	3,03 € / m²
État des lieux de sortie — montant appliqué au bailleur par m² de surface habitable	6,06 € / m²

Location parking ou garage — TTC

Honoraires de location, forfait partagé 50 % locataire / 50 % bailleur	150,00 €
État des lieux d'entrée ou de sortie forfait partagé 50 % locataire / 50 % bailleur	150,00 €

LOCATION LOCAL PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL — HT/TTC

Honoraires de mise en location — bail commercial, professionnel ou dérogatoire — À charge : 50 % Bailleur / 50 % Preneur	15 % HT / 18 % TTC du loyer annuel HT + HC
Frais d'établissement d'un état des lieux — À charge : 50 % Bailleur / 50 % Preneur	Suivant dossier
Avenant au bail (modification clause, loyer, surface) — À la charge de celui qui demande	Forfait 400 € HT / 480 € TTC
Rédaction du bail — À la charge du bailleur	Forfait 800 € HT / 960 € TTC
Cession de bail (rédaction + analyse dossier cessionnaire) — À la charge du preneur	Forfait 1200 € HT / 1440 € TTC
Sous-location (autorisation + rédaction) — À la charge du preneur	Forfait 600 € HT / 720 € TTC

** Honoraires de gestion calculés sur la totalité des encaissements. ** Assurance loyers impayés, protection juridique, calculée sur les sommes quittancées. Assurance opérée par MILA SA — RCS Nanterre 892000357 — Grande Arche de la Défense, 92800 Puteaux. *** Suivi sinistre — Pack Confort : inclus jusqu'à 1 500 € TTC. Au-delà ou hors Pack Confort : vacation 120 € / H. **** Hors désordres de l'annexe « Travaux préalables » du mandat non levés par le mandant : vacation 150 € / H, tous packs.*